

DECLARATION A LA PRESSE

La Cour suprême de Namibie défend la dignité des femmes vivant avec le VIH

GENÈVE, 6 novembre 2014 – L'ONUSIDA salue la décision de la Cour suprême de Namibie de défendre les conclusions de la Haute Cour de Namibie selon lesquelles trois femmes vivant avec le VIH ont été stérilisées sous la contrainte dans des hôpitaux publics sans avoir donné leur consentement éclairé.

« C'est une grande victoire pour toutes les femmes de Namibie et du monde. Cette décision renforce les droits à la santé sexuelle et reproductive de toutes les femmes, quel que soit leur statut VIH » a déclaré M. Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA.

Le rejet du recours par la Cour suprême fait suite à la décision du 30 juillet 2012 de la Haute Cour de Namibie – à l'issue du premier procès officiel de ce type en Afrique – selon laquelle des médecins ont « l'obligation juridique d'obtenir le consentement éclairé d'un patient » et le prestataire de santé ne peut obtenir ce consentement durant un accouchement.

L'ONUSIDA a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires de la société civile et d'autres partenaires clés de la riposte au sida en Namibie pour faire entendre les voix des femmes victimes de telles pratiques. L'ONUSIDA appelle les pays à enquêter, à s'intéresser à tous les cas déclarés de stérilisation forcée et à lutter contre d'autres pratiques sociales et légales qui enfreignent les droits fondamentaux des personnes dans les systèmes de santé.

Quel que soit leur statut sérologique VIH, les femmes et les filles doivent avoir accès à l'information et être dotées des moyens nécessaires pour exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive. L'ONUSIDA entend continuer de mobiliser les gouvernements et les communautés pour faire en sorte que chacun ait accès aux services de prévention, de traitement, de soins et d'appui en matière de VIH.

[FIN]

Contact

ONUSIDA Genève | Sophie Barton-Knott | tél. +41 22 791 1697 | bartonknotts@unids.org

ONUSIDA

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour que la riposte au sida donne les meilleurs résultats possibles. Pour en savoir plus, consultez le site unids.org, et suivez nous sur Facebook et Twitter.